

## **Question Ecrite au Ministre de la Culture et de la Communication : Marginalisation de la langue Française**

Madame Cécile Cukierman attire l'attention de Monsieur le Ministre de la culture et de la communication sur la marginalisation croissante de la langue française au profit de l'Anglais et ce, à tous les niveaux : médias, y compris médias publics, entreprises privées et services publics, slogans publicitaires...

En effet, le vocabulaire entrepreneurial anglo-saxon prend aujourd'hui le pas sur la langue officielle de notre République, phénomène que l'on peut observer y compris dans la rédaction de nos rapports parlementaires. La profession enseignante dans son ensemble dénonce aujourd'hui une régression de la maîtrise écrite de la langue française ainsi qu'un manque d'autonomie à l'oral. On exige aujourd'hui par exemple des étudiants qu'ils obtiennent une certification de leur niveau en anglais (« TOEIC ») sous peine de ne pas obtenir leurs diplômes. En revanche, on remarque une absence de mesures visant à favoriser l'usage et à promouvoir la maîtrise de la langue française et ceci, au sein même de nos institutions. Cette évolution porte en elle de véritables discriminations, les classes populaires étant lourdement pénalisées par l'omniprésence de l'Anglais dans notre quotidien.

Dans ces conditions, Madame Cécile Cukierman demande à Monsieur le ministre quelles mesures il envisage de prendre pour faire enfin respecter l'article II de notre constitution.

Cécile Cukierman  
Sénatrice de la Loire